

## LES BOULES DE MOULINS

On sait comment Paris, assiégé, résolut le problème de ses communications avec l'extérieur au moyen de ballons-poste. Le 19 septembre 1870, les armées allemandes avaient isolé la capitale, mais 4 jours plus tard, le premier ballon, le NEPTUNE, quittait Paris emportant plusieurs sacs de dépêches. Jusqu'au 28 janvier 1871, une cinquantaine de ballons transportèrent par cette voie deux millions de lettres.

Mais les communications de la province vers Paris furent beaucoup plus difficiles. Elles se faisaient surtout au moyen de dépêches photomicroscopiques confiées à des pigeons voyageurs. Ceux-ci faisaient partie de la cargaison des ballons quittant la capitale, mais leur nombre en était fort limité. Certains périrent lors de l'atterrissage, d'autres s'égarèrent, furent gelés en route et le plus grand nombre fut victime des oiseaux de proie ou des fusils des prussiens. Aussi ne faut-il pas s'étonner de lire dans les journaux de l'époque que les Parisiens se plaignent d'être encore plus rationnés en nouvelles qu'en denrées alimentaires.

Afin de pallier l'insuffisance du pont aérien par pigeons, on chargea un comité scientifique d'étudier tous les moyens susceptibles d'apporter des nouvelles aux assiégés. Disons tout de suite que l'on ne découvrit aucune solution pratique. Ce ne fut pourtant pas par manque d'imagination. On avait au début immergé un câble télégraphique dans la Seine. Mais l'ennemi l'avait découvert et rompu. Un industriel dont l'usine était située sur la Marne recevait des nouvelles par des bouteilles cachetées et repêchées à Paris. On chercha à l'imiter mais les Allemands établirent bientôt des barrages et des filets de façon à intercepter ce genre primitif de correspondance. On avait aussi pensé à jeter à la surface de la Seine de légers bâtons flottants dont les formes et les longueurs auraient représenté un système de signaux convenus. Ce procédé ne fut pas mis en pratique.

Un système plus ingénieux consistait en l'emploi de boules flottantes de 3 cm de diamètre. Ces petites sphères de bois, contenant des dépêches, devaient être recouvertes d'une couche de cire, d'une teinte verdâtre afin de se confondre avec la couleur de l'eau. Grâce à leur forme sphérique et à leur faible dimension, les obstacles auraient difficilement pu les arrêter, pourtant les autorités refusèrent d'expérimenter ce système.

Cela donna naissance à un perfectionnement plus ingénieux encore qui consistait à fabriquer des boules creuses en zinc, munies d'aubes de 3 cm destinées à leur communiquer l'impulsion du courant. Mrs Delors et Vonoven les essayèrent pendant plus d'un mois en présence des délégués de l'administration et de l'Etat Major sur la Bièvre d'abord, dans la Seine ensuite.

Leur emploi nécessita la création d'une taxe toute spéciale établie par décret. Voici l'avis qui l'annonçait au public : *"On a offert à l'Administration des Postes à Paris de faire parvenir des lettres des départements à Paris à l'aide d'un procédé breveté. Ce procédé, pour conserver ses chances de réussite, doit rester secret mais il a été reconnu suffisamment pratique pour être essayé. En conséquence, l'Administration dont le devoir est d'utiliser tout moyen paraissant propre à la transmission des lettres pour la capitale a cru pouvoir autoriser la mise à exécution du nouveau procédé sans toutefois en endosser la responsabilité. Un traité a été conclu à cet effet entre l'Administration des Postes à Paris et les inventeurs du procédé en question. Ce traité a été approuvé par un décret de la Défense Nationale le 23 décembre courant. Aux termes du dit décret, les lettres à transporter à Paris devront être affranchies au moyen de timbres-poste représentant une taxe de 1 franc dont 20 centimes pour l'Administration et 80 centimes pour les frais et risques de l'entreprise.*

*Le poids maximum des lettres est fixé à 4 grammes.  
Les lettres devront porter l'inscription à la suite de l'adresse du destinataire les mots : Paris par Moulins (Allier).  
Les lettres seront déposées dans la boîte postale comme une lettre ordinaire".*

Les Boules de Moulins étaient en réalité des cylindres fermés à chaque bout par des demi-sphères. Le diamètre était de 13 cm et la hauteur de 20 cm. Elles étaient lestées de manière à les maintenir au fond de l'eau avec une densité presque égale à ce liquide. On obtenait ainsi un système d'une extrême mobilité que la moindre impulsion soulevait et faisait nager entre deux eaux. Seulement elles offraient les mêmes difficultés pour l'assiégé qui veut les récolter que pour l'assiégeant qui se propose de les arrêter. Il est certain que quelques lettres parvinrent dans la ville assiégée, par cette voie; cependant, sans être un échec total, il faut admettre que la plupart des 55 boules confiées au cours de la Seine se perdirent.

Un certain nombre furent repêchées après le siège sur les bords de la Seine. L'une d'elles fut retrouvée 10 mois plus tard au Havre. Rien n'avait pu la fixer en route.. On repêcha encore deux boules, l'une en juin 1873, l'autre en juillet 1876. Mais la boule qui doit avoir le record de l'immersion est celle que la crue de la Seine de 1910 fit sortir du lit du fleuve. Elle y était depuis plus de 40 ans car toutes les lettres étaient oblitérées des 2 et 3 janvier 1870.

En présence du peu de succès de l'entreprise, l'Administration des Postes publia le 31 janvier, la note : *"Le service par Moulins est suspendu provisoirement. On prendra une détermination définitive à la suite de l'enquête..."*.

Le procédé fut complètement abandonné. Il avait duré moins d'un mois. Un autre inventeur avait proposé d'utiliser des sphères creuses plus grandes munies d'une montre-réveil et d'un ressort actionné par le déclenchement du réveil et qui faisait sortir un petit drapeau afin de mieux repérer les boules. On pensa

## □ 14

aussi à des produits dissolvants pour les filets. On expédia par ballon cinq chiens dressés avec des colliers spéciaux pour le courrier; ils ne sont jamais arrivés à destination.

Les événements suivaient leur cours et dès le 14 février, la Poste reprit toute son autonomie.

*"La Poste à Paris pendant le siège et la Commune"*  
par Chamboissier

(Extrait de Farciphil)